

Aide-mémoire

Inventaire des enrochements

Avant le travail sur le terrain

- Rechercher la documentation existante (plans, études)
- Planifier le travail sur le terrain : déplacement et hébergement, météo, niveau d'eau ou de marée
- Transférer les informations requises vers la base de données

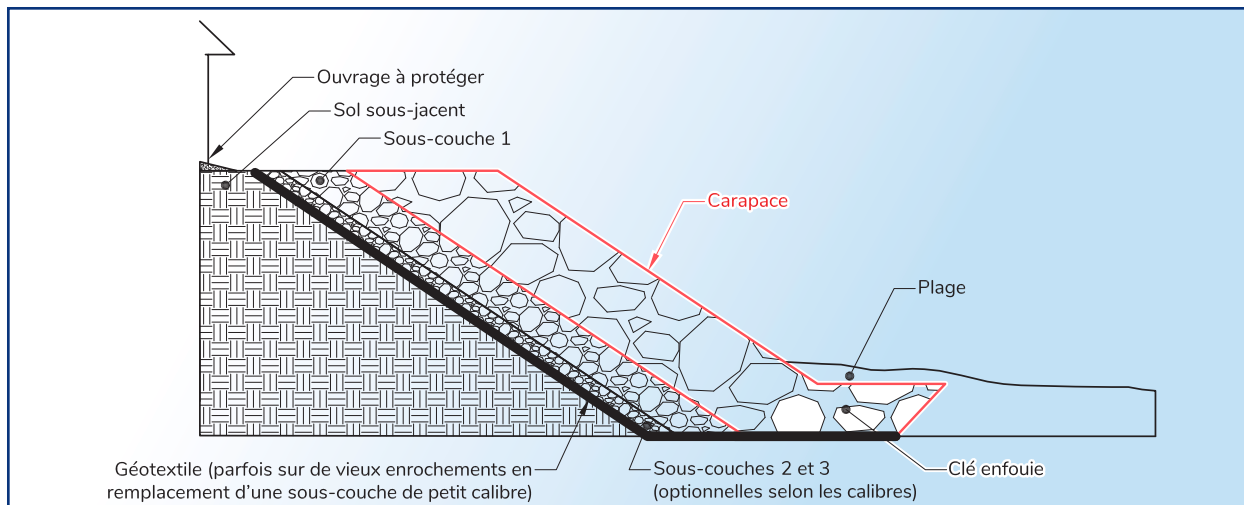
Travail sur le terrain

- Déterminer la segmentation
- Saisir les coordonnées géographiques des extrémités
- Prendre les mesures : longueur totale, hauteur de l'enrochement, inclinaison de la pente, épaisseur de la carapace ou de l'enrochement, distance de la crête à la route
- Décrire le milieu
- Décrire la clé, la sous-couche ou le géotextile
- Faire le croquis de la coupe type
- Prendre les photographies

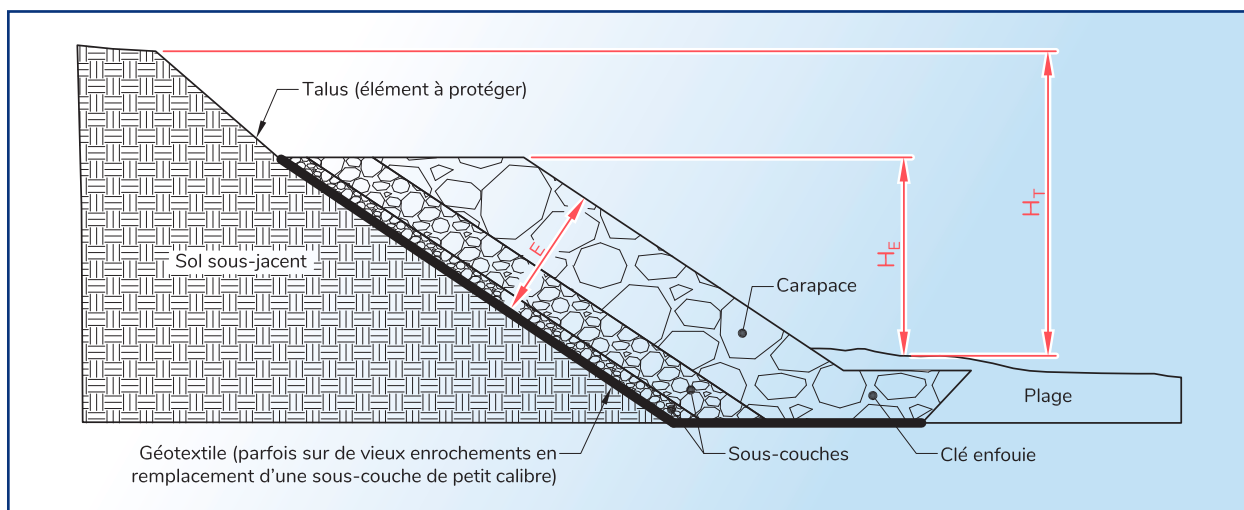
Après le travail sur le terrain

- Remplir la fiche d'inventaire
- Effectuer un contrôle de la qualité des données
- Produire une attestation de conformité

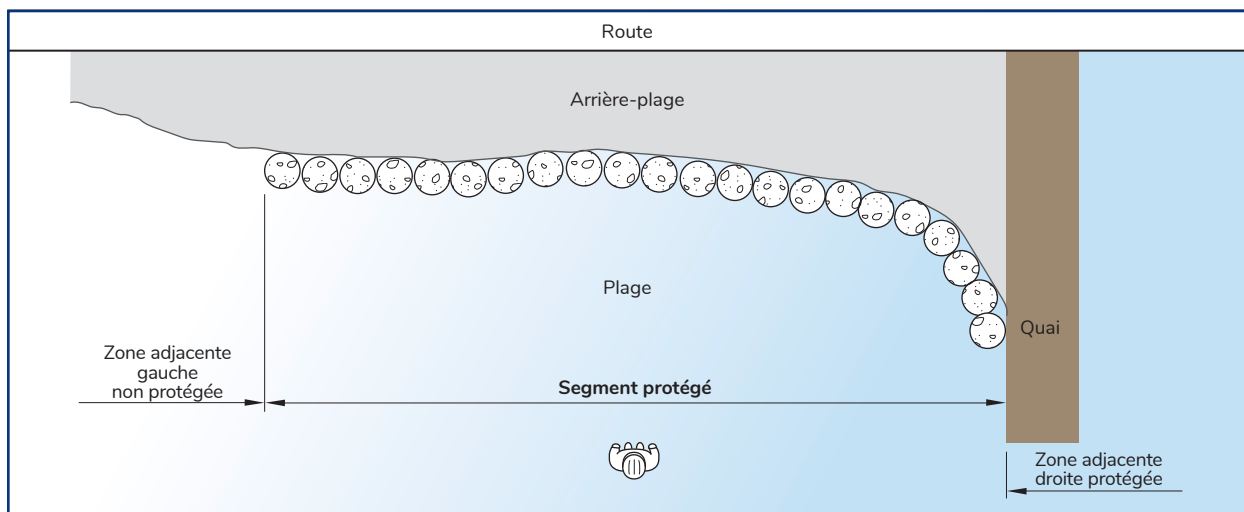




Coupe type d'un enrochement de protection côtier



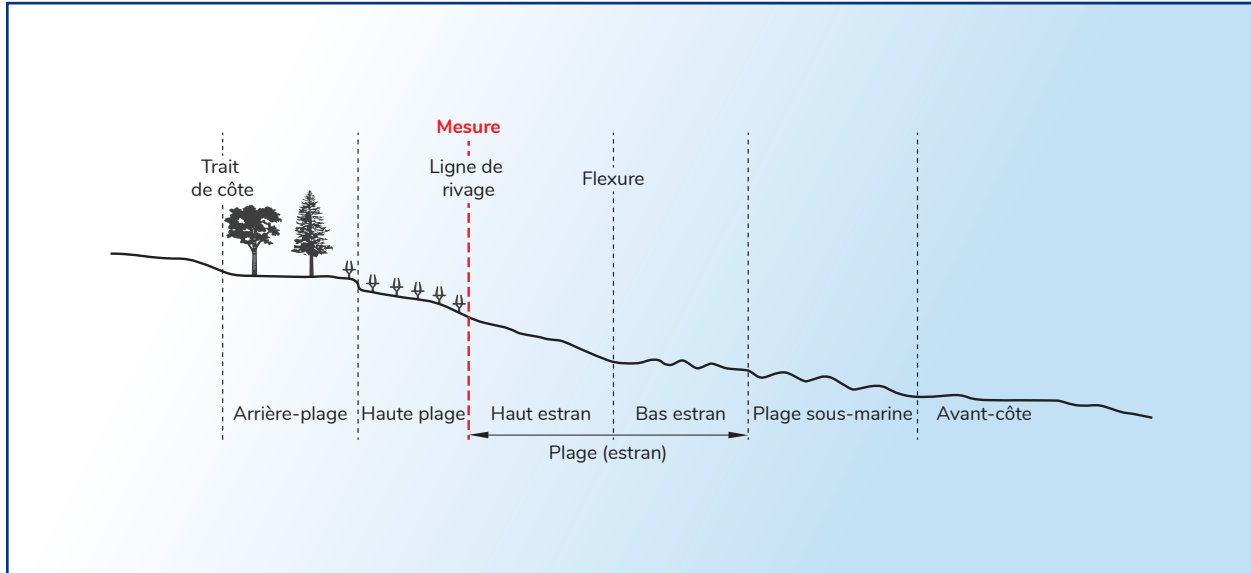
Description générale de l'enrochement montrant les principales dimensions à mesurer



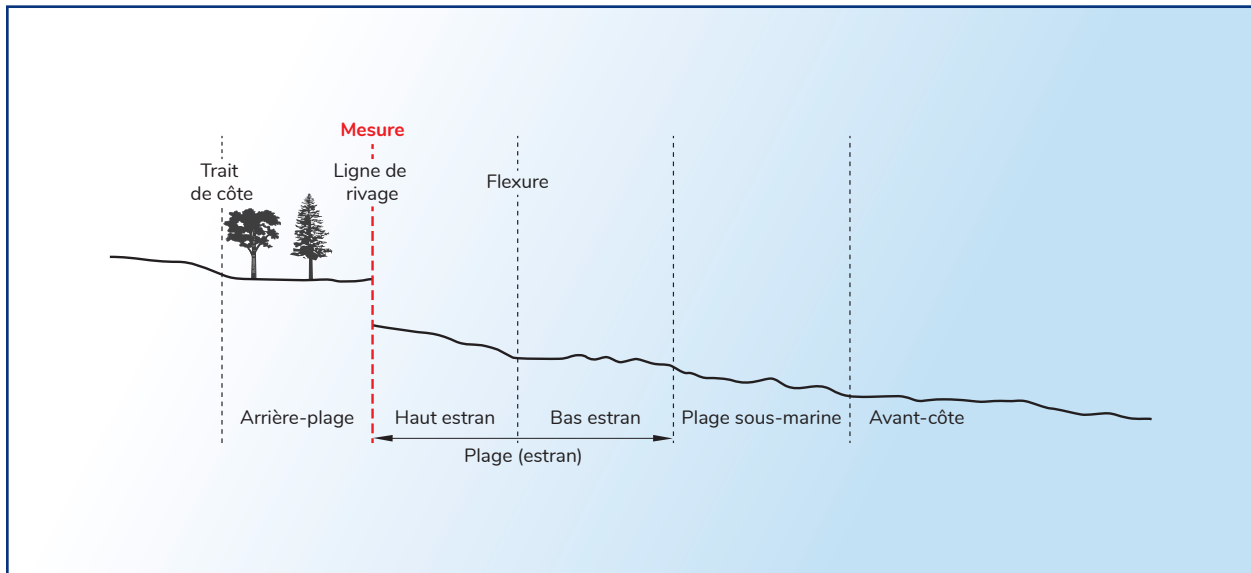
Zones adjacentes protégées et non protégées

Littoral

Terme caractérisant la zone qui se trouve en bordure de mer.



Profil d'un environnement côtier bas, secteur végétalisé



Profil d'un environnement côtier bas, secteur en érosion

